



## OFFRE D'EMPLOI - Conseiller·ère à la communauté

### *Données concernant l'emploi*

---

Date limite pour postuler : 16 octobre 2023 à 9h

Début de l'emploi : Novembre ou Décembre 2023

Contrat permanent : De 25 à 35h/semaine

Lieu de l'emploi : Espace de travail disponible à Tiohtià:ke/Montréal (télétravail possible)

Salaire : Selon l'expérience et selon la grille salariale de la Machinerie

Autres avantages : Politique des conditions de travail présentée aux candidat·e·s présélectionné·e·s

### *Pourquoi travailler à la Machinerie des arts ?*

---

Travailler à la Machinerie c'est :

- agir au cœur d'une communauté de plus de 2000 praticien·ne·s en arts de la scène et rencontrer des professionnel·le·s des arts de tous les horizons, disciplines, profils et niveau de carrière ;
- œuvrer au sein d'une petite équipe passionnée par la gestion des arts et dévouée à la culture ;
- perfectionner ses compétences de gestionnaires culturel·le·s à travers du service-conseil, des accompagnements personnalisés, des activités pédagogiques et autres ;
- contribuer à solidifier et faire rayonner les aspirations artistiques et culturelles des créateur·rice·s de Montréal ;
- réfléchir et échanger sur les bonnes pratiques de gestion pour contribuer à opérer les changements nécessaires dans notre secteur

### *Description du poste*

---

En collaboration avec la direction générale et les autres membres de l'équipe, le·la conseiller·ère voit à la réalisation des tâches suivantes :

- Soutenir les artistes dans leur développement stratégique et leur gestion administrative ;



- Offrir des accompagnements personnalisés selon vos champs d’expertises : en création et production d’un projet artistique, en stratégie et développement, en diffusion et rayonnement, en gestion d’organisme, en administration et comptabilité, en financement ;
- Animer des rencontres et des ateliers destinées aux membres pour les conseiller dans leurs étapes structurantes ;
- Participer à des activités pédagogiques pour entendre les besoins du milieu et partager ses expertises (*Cliniques 360, Ateliers d’expertises, Café-causerie ...*) ;
- Contribuer à mettre à jour des outils spécifiques et à en créer de nouveaux ;
- Développer des ressources informatives sur les incontournables de la gestion ;
- Participer à des réflexions stratégiques collectives sur l’organisme (son organisation, ses services).

### *Description du profil recherché*

---

Le·la conseiller·ère est une personne professionnelle, polyvalente, proactive, autonome, dotée d’un sens de la débrouillardise, capable d’entretenir des relations professionnelles de qualité avec des interlocuteur·rice·s provenant des divers secteurs artistiques.

Il·elle répond également aux exigences suivantes :

- Études en gestion des arts, administration ou animation culturelle (DESS ou baccalauréat) et/ou expérience d’au moins 5 ans dans un poste de gestionnaire culturel·le ;
- Expérience en accompagnement d’artistes comme consultant·e, un atout ;
- Intérêt pour travailler dans une organisation qui tend vers le bilinguisme ;
- Bonne littératie numérique (habileté avec la suite Google et AirTable ou intérêt pour apprendre) ;
- Une pleine adhésion aux engagements d’inclusion et d’accessibilité de la Machinerie ;
- Une motivation à œuvrer dans le secteur des arts vivants dans un organisme culturel innovateur.



Les candidat·e·s intéressé·e·s devront faire parvenir leur curriculum vitae accompagné d'une lettre de motivation à Tau S. BUI par courriel ([direction@machineriedesarts.ca](mailto:direction@machineriedesarts.ca)) d'ici le lundi 16 octobre 2023 à 9h. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.

**Politique de recrutement :** La Machinerie reconnaît que la compétence professionnelle peut s'acquérir soit par une formation académique, soit par la pratique de la profession ou grâce à un parcours mixte qui inclut les deux. Ainsi, la Machinerie évaluera avec équité des candidatures au parcours atypique, tant des profils autodidactes que des diplômés d'institutions scolaires. La Machinerie appliquera le principe de complémentarité pour guider ses choix en matière de recrutement en lien avec les forces de l'équipe déjà en place et les besoins de l'organisation.